

Eolien. Coups de crayon avant les premiers coups de pelles

Un premier projet d'éoliennes n'attend plus que les premiers aménagements, sans doute au milieu de l'année. En attendant, hier, des chartes ont été signées à Scaër pour trois autres sites.

Hier après-midi, Claude Midi (Eole Génération), Nicolas Morvan (président de la Cocopaq), Paulette Pérez (mairie de Scaër) et Eric Parenty (Quenea) ont signé des chartes pour trois sites en projet.



Début avril, le préfet donnera son accord ou pas à l'implantation d'éoliennes à Bannalec. En attendant, trois projets prennent forme à Scaër, sur des sites qui seront également soumis un jour à autorisation préfectorale. Hier, une charte a été signée en mairie de cette commune pour chacun d'eux, avec la municipalité, la Cocopaq (communauté de communes du Pays de Quimperlé) et deux exploitants. Scaër dispose de lieux suffisamment loin des habitations, ce qui n'est pas si fréquent en Bretagne.

Cinq éoliennes avant deux ans à Scaër

Là-bas, un autre projet dispose déjà de toutes les autorisations nécessaires. C'est le seul, à ce jour, dans ce cas. « Il remonte à 2002. Les travaux devraient débuter mi-2009 et si tout va bien, les éoliennes tourner mi-2010 », expliquait hier Paulette Pérez, maire de Scaër. Il s'agit

du site de Mine-Kervir. D'abord les chemins d'accès, puis les fondations et ensuite les cinq installations en elles-mêmes.

Hier, les projets de Crénoirien, Le Merdy et Kerdiouzet, toujours à Scaër, ont avancé d'un pas. La ville et la Cocopaq ont signé la charte de bonne conduite avec les entreprises porteuses des projets : Eole Génération à Crénoirien et Le Merdy, Quenea pour Kerdiouzet.

Ces sociétés s'engagent, entre autres, à n'utiliser que des matériaux neufs, à assurer la prestation jusqu'au bout et en toute transparence. Il existe une procédure de suivi du projet. Il s'agit, pour les entreprises, de faire une étude d'impact, d'informer le public par des panneaux, d'assurer la maintenance... Une autre étude d'impact sera faite, une fois le système en fonctionnement. « En cas de problème - et cela s'est vu, par exemple près de Châteaulin - on peut envisa-

ger de démonter », rappelait hier Marcel Jambou, vice-président de la Cocopaq.

Près d'une trentaine à terme sur la Cocopaq ?

Pour l'heure, aucune éolienne (hormis des petites chez des privés, non soumises à autorisation) ne fonctionne sur le territoire de la communauté de communes. Entre 2010 et 2014, une bonne vingtaine devraient être installées à Scaër (quatre sites) et huit a priori à Bannalec. Moëlan commence aussi à s'intéresser à la question. En moyenne, un équipement produit autour de deux mégawatts.

« Les gens qui se disent opposants à l'éolien », a glissé Nicolas Morvan, président de la Cocopaq, faisant allusion à l'association C du vent, j'aimerais qu'ils disent pour quoi ils sont ! J'entends dire aussi, depuis peu, que si la taxe professionnelle est supprimée, il n'y aura plus besoin de

faire de l'éolien. Et alors ? À Moëlan, une usine fabrique des boîtes de conserve : même sans taxe professionnelle, on aura peut-être toujours besoin de boîtes de conserve et des emplois. L'électricité, c'est la même chose. On en a besoin et cela peut créer quelques emplois, y compris pour l'entretien, par exemple. Et il y aura demain une autre taxation », qui reste à définir.

« Mieux en Bretagne qu'à Nantes »

Il a poursuivi avec un plaidoyer pour la Bretagne, avec un coup de griffe pour les voisins nantais. « Il peut aussi y avoir une filière de construction en Bretagne ! Il y a un savoir-faire. L'hélice (défectueuse, NDLR) du Charles-De-Gaulle, elle, a été faite à Nantes. Mais on fait de bonnes hélices, en Bretagne... » C'est dit !

David Cormier